

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 juillet 2016

L'an deux mil seize, le dix-neuf du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune de CONDAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis DESBORDES, Maire.

Présents : Mr Jean-Louis DESBORDES, Mr Claude BOURCET, Mr Rodolphe MAZOYER, Mme Françoise WILLAUER, Mme Elisabeth LYONNAIS, Mr Michel MOULON, Mr Lionel CABUT, Mr Lilian MALIN, Mme Emilie PONT, Mme Marie-Thérèse MICHAUD, Mme Marie-Claude GUILLEMOT

Le Conseil municipal nomme, Mme Françoise WILLAUER secrétaire de séance.

1/ Itinéraire des chemins clunisiens :

Le maire explique au conseil que la fédération des sites clunisiens souhaite labelliser un nouvel itinéraire qui relie PAYERNE en Suisse à CLUNY. Cet itinéraire, long de 350 km permettra au passage de faire découvrir les sites clunisiens du Jura ou tout autre site remarquable. Pour la Saône et Loire, la liaison empruntera les chemins inscrits au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée (PDIPR). Pour la commune de Condal sont concernées les voies suivantes qu'il conviendra d'inscrire au PDIPR :

- le chemin rural n°21 dit chemin des bois de Varennes,
- la voie communale 3 dite route de Varignolles,
- le chemin de desserte bordant la parcelle ZA n°10

Après avoir délibéré le conseil municipal se prononce favorablement à cette inscription par 10 voix pour et 1 voix contre.

2/ Projet ENGIE

Le maire explique au conseil qu'il a été sollicité par des représentants du groupe ENGIE Cofely qui envisagent l'implantation d'une unité de production de bio méthane sur la commune de Condal. Le site pressenti se situe en bordure de la RD 40 au lieu dit Petit Condal à proximité du château d'eau. Les représentants du groupe ENGIE indiquent avoir pointé ce site en raison de la présence de déchets produits par les activités agro alimentaires locales notamment sur les secteurs de Cuiseaux et de Louhans. La présence sous la route départementale d'une canalisation de gaz de gros diamètre permettant d'injecter le bio méthane dans le réseau de GrDF constitue aussi un des atouts de ce site. Il est également précisé que les résidus de la méthanisation ou digestat présentent un intérêt comme engrais pour l'agriculture.

A l'issue des échanges et du tour de table proposé par le Maire, le conseil municipal prend acte de l'existence de ce projet dont il ne minimise pas les inconvénients (classement SEVESO et risques d'accidents majeurs). Il note l'intérêt de produire une énergie renouvelable à partir de déchets organiques produits localement. Il souhaite toutefois, avant de se prononcer, pouvoir visiter un site similaire en cours d'exploitation afin de se faire une idée plus précise de la nature de l'installation.

Le conseil municipal précise enfin que ce projet ne pourra être acceptable que s'il présente un intérêt financier pour la commune. L'installation de cette unité de production de bio méthane est donc subordonnée au maintien du partage de la fiscalité professionnelle entre la commune et l'intercommunalité. Ce partage pouvant être remis en cause dans le cadre de la fusion en cours entre Cuiseaux Intercom et Cœur de Bresse, le conseil sera très vigilant sur ce point.

3/ Recrutement CUI-CUE

Le maire indique au conseil municipal que le contrat de Laurent JOUFFROY se termine le 17 août 2016. Le nécessaire a été fait auprès de Pôle emploi afin de mettre une annonce. Une pré-sélection de deux personnes a été effectuée parmi les différentes candidatures proposées par Pôle Emploi. Il est décidé de mettre en place une commission de recrutement qui se chargera de retenir un candidat. La commission est composée comme suit : MM Rodolphe MAZOYER, Lilian MALIN et Mmes Françoise WILLAUER et Elisabeth LYONNAIS.

4/ Actualités communautaires

- Inauguration de la montée en débit à Joudes, organisée par le conseil régional avec l'ensemble des partenaires financiers. Pour Condal le dispositif sera opérationnel à la fin du mois de juillet. Des perturbations sont à prévoir durant cette période de bascule.
- Fête de Louvarel : retour d'information par les 2 émissaires condalois préposés la circulation ; un succès pour cette soirée avec près de 300 repas qui s'est déroulée sans soucis particulier.
- La consultation opérée par Cuiseaux Intecom dans le cadre du marché public des transports scolaires a permis de retenir une variante de la société KEOLIS avec un seul gus pour le RPI Dommartin Condal. Cette option est évidemment plus intéressante financièrement et elle est neutre sur les temps de trajet pour Condal.

7/ Questions diverses

- Vente d'un taillis au lieu dit le Bois Gile de 3ha26a : le notaire chargé de la transaction a informé la commune qu'elle bénéficiait d'un droit de préférence pour acquérir ce bien. Le montant de la transaction est fixé à 17.600 €. Le Maire précise que la commune dispose d'un délai de 2 mois pour se prononcer et rappelle que cette acquisition pourrait avoir un intérêt compte tenu du projet bois énergie qui est engagé au niveau de l'intercommunalité. Après en avoir délibéré le conseil se prononce en faveur de cette acquisition par 7 voix pour et 4 voix contre. Une délibération sera prise dans ce sens.
- Un devis a été demandé pour déplacer la croix de pierre qui se trouve sur la propriété privée de M. Grand, face au cimetière.
- Suite aux dégradations constatées sur le pont de Varignoles (destruction partielle du garde-corps), l'entreprise COURVILLE de Condal interviendra pour la réparation.
- La mare située en bordure de RD 412 à Villars Chapelle nécessite des travaux de curage. Une visite sera effectuée avec les conseillers pour voir si ces travaux peuvent être réalisés en régie.

Le Maire,

Jean-Louis DESBORDES